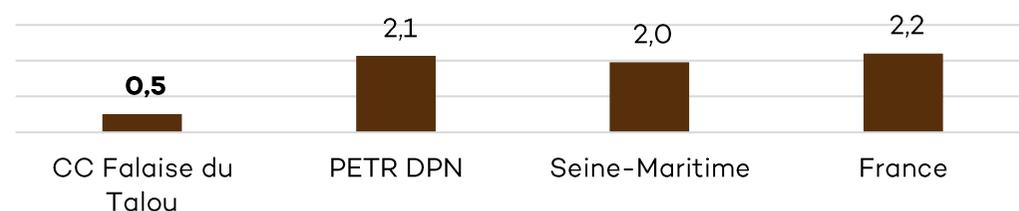


III. Etude de l'armature commerciale et des services

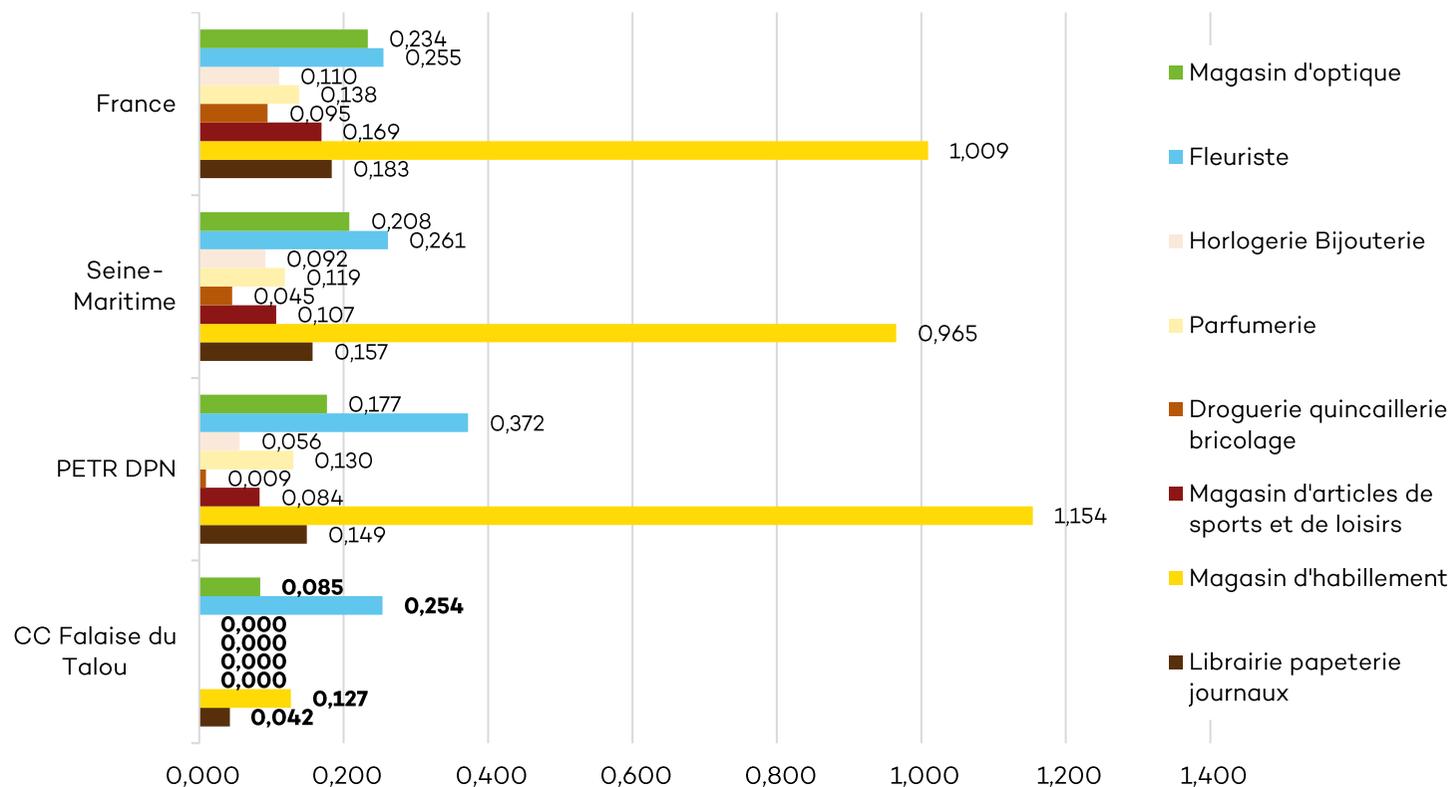
3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.3. Les commerces non alimentaires (suite)

- Malgré la présence de plusieurs catégories différentes de commerces non alimentaires sur la CCFT, l'offre proposée n'est pas complète et oblige les habitants de l'intercommunalité à avoir recours à une offre plus large pour répondre à leurs demandes, que ce soit sur d'autres territoires ou via Internet et un service de livraison pour certains types de biens pouvant être choisis et acheté à distance.
- Rapportée à un nombre de 1 000 habitants, l'offre en commerces non alimentaire se révèle bien plus faible sur la CCFT que sur les autres territoires de comparaison (*cf. graphique ci-contre*). On recense ainsi en moyenne 0,5 commerce non alimentaire pour 1 000 habitants sur l'intercommunalité, quand cette moyenne grimpe à 2,1 unités au niveau du PETR DPN, 2 pour le département et 2,2 pour le territoire national.
- Seuls les fleuristes sont en proportions équivalentes entre tous les territoires affichés (pour 1 000 habitants). Tous les autres types de magasins sont dans des proportions plus faibles que les autres territoires de comparaison (pour 1 000 habitants).



Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces non-alimentaires pour 1000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 – Base permanente des équipements)



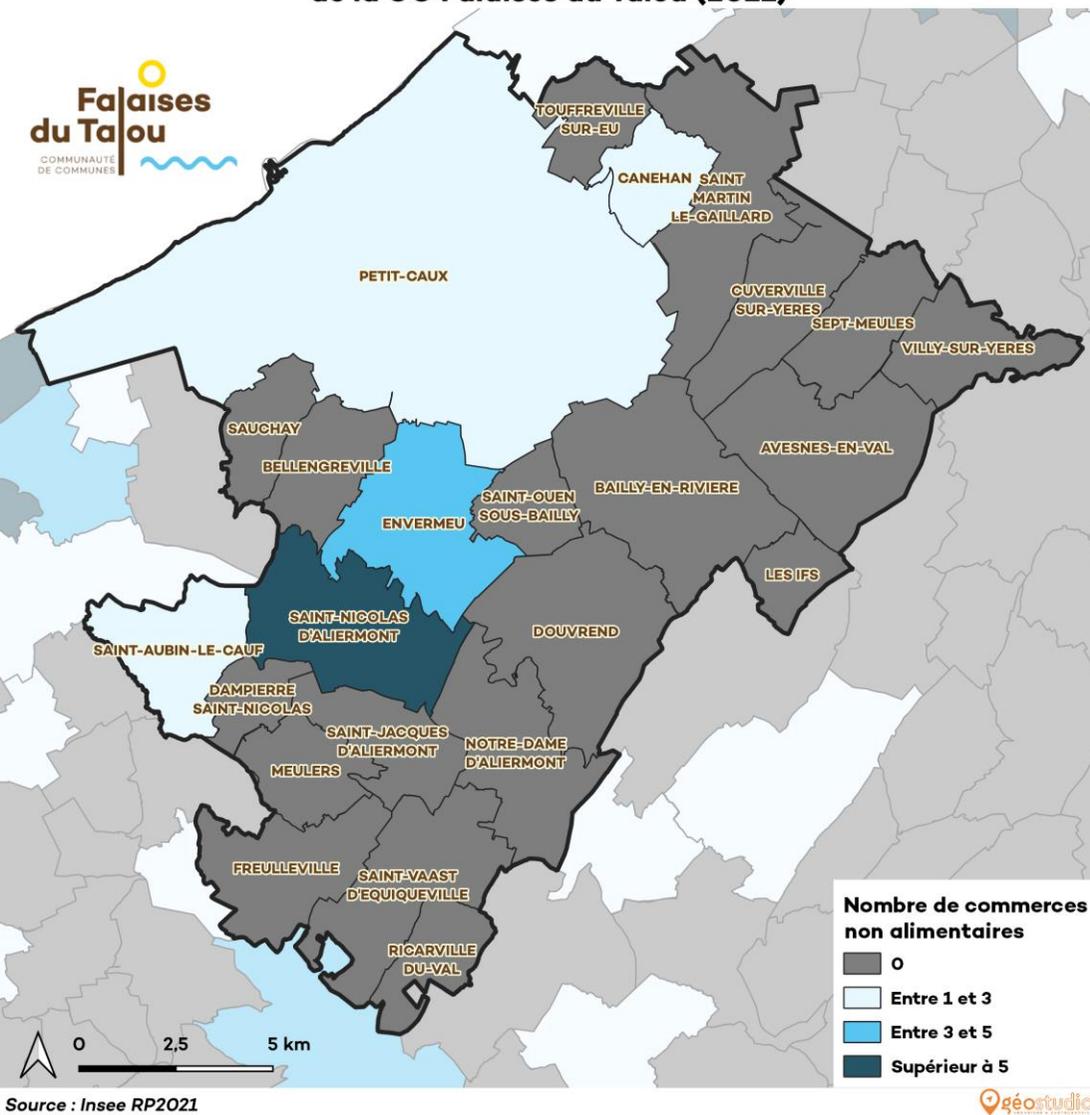
Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces d'alimentation en 2021 (source : Insee 2021 – Base permanente des équipements)

III. Etude de l'armature commerciale et des services

3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.3. Les commerces non alimentaires (suite)

Nombre de commerces non alimentaires par commune de la CC Falaises du Talou (2021)



- Malgré la présence de plusieurs commerces, l'offre semble insuffisante pour permettre aux habitants de disposer de commerces non alimentaires directement sur le territoire.
- Un constat qui s'explique avant tout par la proximité de l'agglomération dieppoise et celle (relative) des villes de Rouen et d'Abbeville qui proposent une offre bien plus riche et diversifiée en la matière. C'est le cas notamment de l'agglomération dieppoise (à l'ouest) qui offre un panel de magasins et de biens plus varié pour les habitants du bassin de vie que ce que propose les enseignes sur l'intercommunalité.

III. Etude de l'armature commerciale et des services

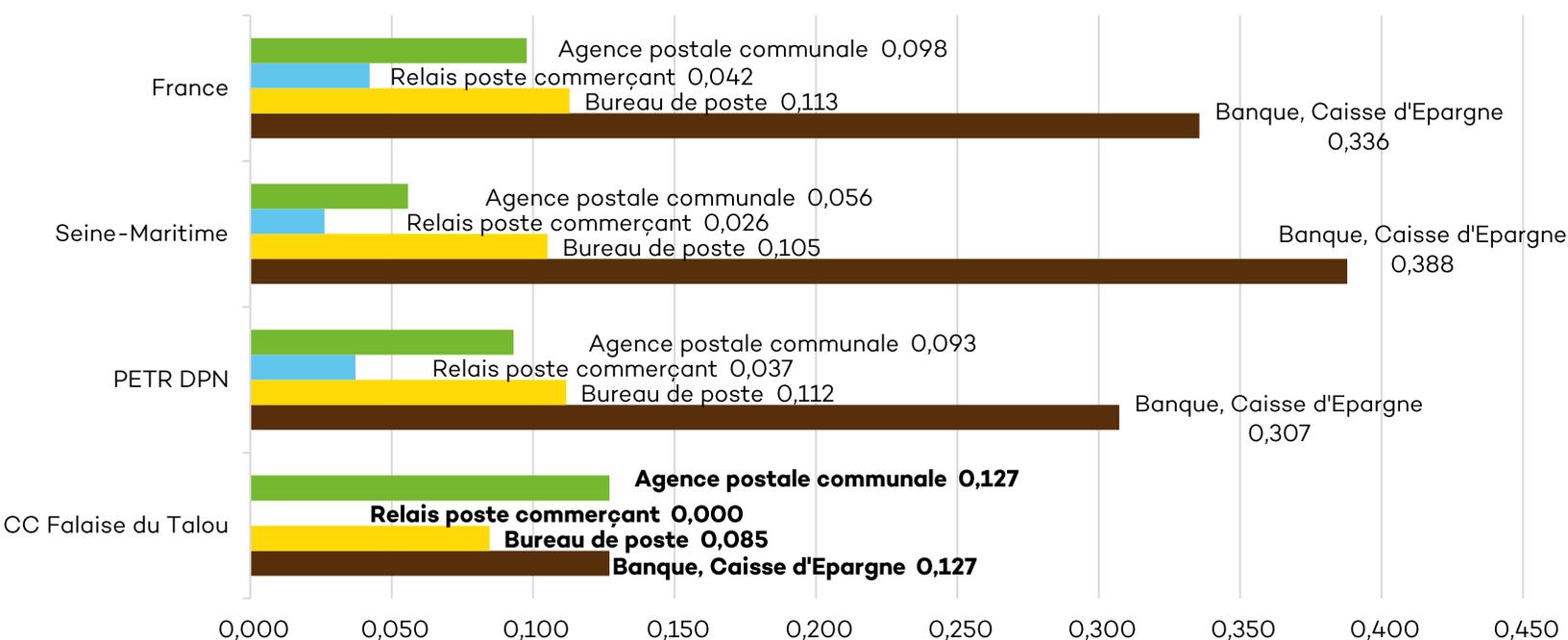
3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.4. Les services

Les services bancaires et postaux

- En 2021, trois agences bancaires étaient implantées sur la CCFT. Rapporté à un nombre d'habitants équivalent, l'intercommunalité, avec 0,13 banque pour 1 000 habitants, s'avère moins bien dotée que l'ensemble du PETR DPN (0,31 banque pour 1 000 habitants), la Seine-Maritime (0,39 banque pour 1 000 habitants) et la France (0,34 banque pour 1 000 habitants). Les agences bancaires du territoire sont implantées au niveau des pôles démographiques de Saint-Nicolas-d'Aliermont (deux agences) et d'Envermeu (une agence).

- En termes de services postaux, la CCFT abrite deux bureaux de poste et trois agences postales communales. En revanche, il n'existe aucun relais de poste commerçant. L'EPCI est ainsi moins bien équipé que les autres territoires analysés si l'on ramène le nombre de services postaux au nombre total d'habitants (cf. graphique suivant). Pour 1 000 habitants, on y trouve 0,09 bureaux de poste contre 0,11 sur l'ensemble des territoires de comparaison. Néanmoins, le nombre d'agences communales est plus important sur la CCFT pour le même nombre d'habitants (0,13 contre 0,09 pour le PETR DPN, 0,06 pour la Seine-Maritime et 0,1 en France).



Comparaison par territoire de la répartition de l'offre de services bancaires et postaux pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 – Base permanente des équipements)



Bureau de poste de Saint-Nicolas-d'Aliermont (source : Géostudio, 2022)

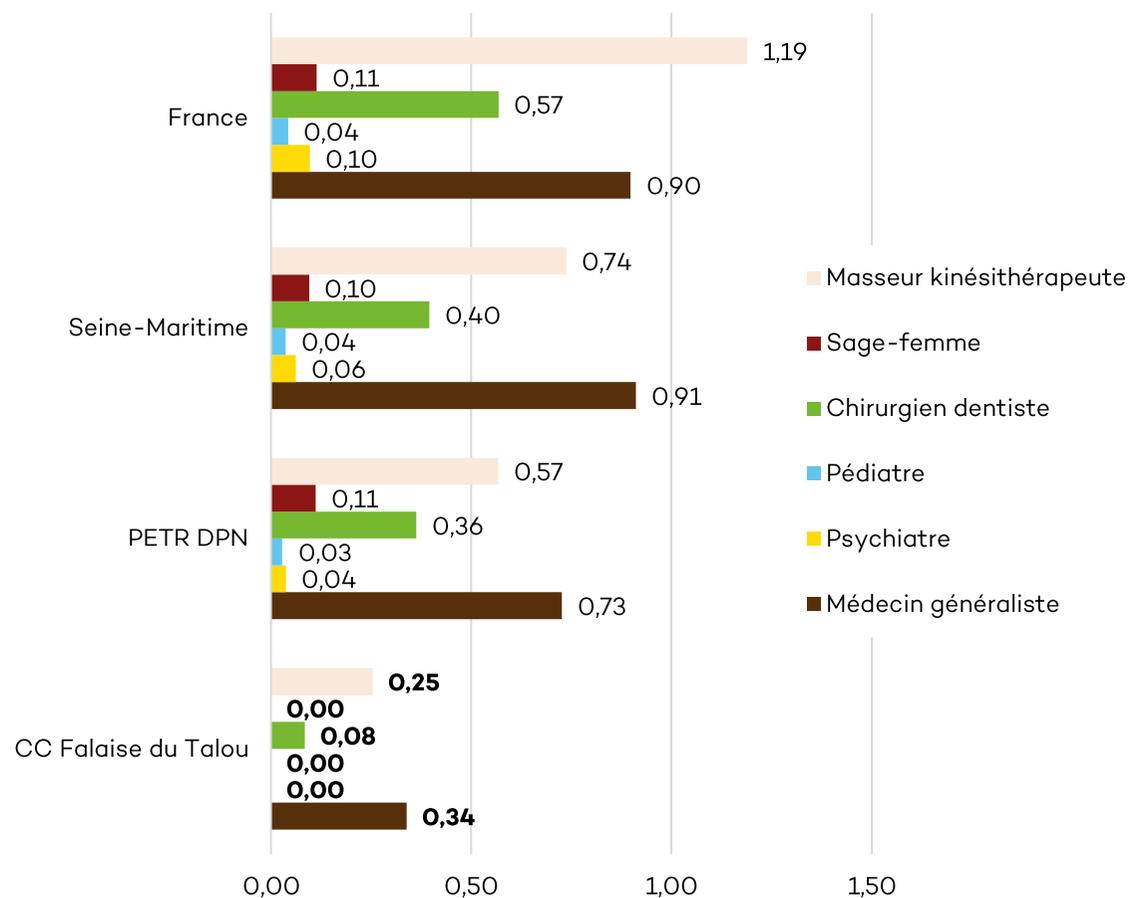
III. Etude de l'armature commerciale et des services

3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.4. Les services (suite)

Les services de santé

- Aucun centre hospitalier ni clinique n'est présent sur le territoire intercommunal. Les équipements les plus proches sont situés dans l'agglomération dieppoise, à Eu et à Neufchâtel-en-Bray. Les personnes habitant sur les communes les plus éloignées de la CC Falaises du Talou se trouvent ainsi à 25-30 min en voiture d'un centre hospitalier ou d'une clinique.
- En 2021, le territoire de Falaises du Talou abritait 8 médecins généralistes, implantés dans les communes suivantes :
 - Saint-Nicolas-d'Aliermont (5)
 - Petit-Caux (2)
 - Envermeu (1)
- Au global, on recense en moyenne 0,3 médecins généralistes pour 1 000 habitants sur la CCFT. Ce chiffre se révèle relativement faible. A titre de comparaison, on recense 0,7 médecin pour 1 000 habitants au sein du PETR DPN et 0,9 médecin pour 1 000 habitants en Seine-Maritime et en France. Ainsi, le nombre de médecin pour 1 000 habitants est trois fois moins élevé au sein de l'intercommunalité par rapport à l'échelle départementale et nationale.
- La médecine générale est ainsi accessible au niveau des principaux pôles urbains du territoire. Les habitants du territoire se trouvent donc au maximum à 20 minutes en voiture d'un médecin généraliste.
- D'autres professions de santé sont également implantées sur le territoire et réparties de façon assez équivalente aux médecins généralistes.



Comparaison du nombre moyen de médecins et de spécialistes médicaux pour 1 000 habitants en 2021
(source : Insee 2021 – Base permanente des équipements)

III. Etude de l'armature commerciale et des services

3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.4. Les services (suite)

- Les habitants de la CCFT peuvent ainsi accéder à un chirurgien-dentiste en 20 minutes maximum en voiture. Au total, deux spécialistes de chirurgie-dentaire se localisent sur le territoire au niveau des communes suivantes :
 - Petit-Caux (1)
 - Saint-Nicolas-d'Aliermont (1)
- Tout comme pour la médecine générale, le nombre de praticien en chirurgie dentaire s'avère plus faible sur Falaises du Talou (0,08 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants) qu'au niveau du bassin de vie du PETR DPN (0,11), mais aussi en comparaison de la Seine-Maritime (0,10) et du territoire national (0,11).
- 6 masseurs-kinésithérapeutes étaient recensés en 2021 sur la CCFT. Des spécialistes localisés de la même façon que les autres spécialistes médicaux. Ainsi, les habitants de la CCFT peuvent accéder à un cabinet de kinésithérapie en 20 minutes maximum. Sur la CC des Falaises du Talou, cette profession se localise au niveau des communes suivantes :
 - Saint-Nicolas-d'Aliermont (3)
 - Petit-Caux (2)
 - Envermeu (1)
- Au global, la capacité d'accès à un cabinet de kinésithérapie est très faible (0,25 masseur-kinésithérapeute pour 1 000) et bien en-dessous des autres territoires de comparaison : 0,57 pour le PETR DPN, 0,74 dans le département et 1,19 au niveau national.
- Enfin, on ne trouve aucun psychiatre, aucune sage-femme au sein du territoire intercommunal.
- Notons que la CCFT dispose d'un pôle de santé à Envermeu. De plus, l'intercommunalité a pour projet la construction d'un nouveau pôle de santé qui sera localisé à Saint-Nicolas-d'Aliermont.
- A moyen terme, la CCFT souhaite également la création d'une maison de santé sur son territoire.
- Au total, quatre pharmacies sont recensées sur le territoire intercommunal. Ces pharmacies sont implantées sur trois sur les principaux pôles démographiques, à savoir Saint-Nicolas-d'Aliermont, Envermeu et Petit-Caux.
- Ainsi, il faut jusqu'à 20 min en voiture pour les habitants des communes les plus éloignées pour se rendre dans une pharmacie.



Pharmacie située à Saint-Nicolas-d'Aliermont
(source : Géostudio, 2022)

III. Etude de l'armature commerciale et des services

3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.4. Les services (suite)

- La CCFT n'accueille en revanche aucun établissement de santé de type psychiatrie, service d'urgences ou encore maternité. Ces services sont accessibles sur l'agglomération dieppoise et à Eu, et donc à travers un temps de trajet variable selon l'endroit où l'on habite sur la CCFT (en moyenne, entre 15 et 20 min en voiture).
- Trois résidences ou hébergements pour personnes âgées existent sur la CCFT. Ce type de logement ou d'hébergement peut prendre la forme d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), comme à Envermeu et à Petit-Caux, ou encore de résidence pour personnes âgées comme à Saint-Nicolas-d'Aliermont.
- La CCFT dispose également de deux établissements pour adultes handicapés situés à Saint-Nicolas-d'Aliermont.
- Enfin, deux communes, Envermeu et Saint-Nicolas-d'Aliermont, abritent chacune une société ambulancière. En parallèle, une vingtaine d'infirmiers libéraux sont présents sur le territoire intercommunal. La grande majorité d'entre eux sont localisés à Petit-Caux (8) et à Saint-Nicolas-d'Aliermont (7), puis à Envermeu (4) et aux Ifs (1). Ceci permet à chaque commune d'être facilement desservie par des soins infirmiers.
- L'intercommunalité est consciente des difficultés auxquelles ses habitants font face pour accéder à des services de santé, notamment les personnes âgées qui doivent pouvoir bénéficier d'une offre diversifiée accessible facilement depuis leurs lieux de résidence.
- La CCFT réfléchit également à la construction d'un nouvel EPHAD sur son territoire. Cette volonté fait écho à un réel besoin en structures pouvant accueillir les séniors, notamment dû au vieillissement de la population qui impose aux territoires d'augmenter leur capacité d'accueil pour les séniors afin de leur garantir une prise en charge complète et adaptée.
- A ce titre, la commune de Saint-Nicolas-d'Aliermont envisage à moyen terme la création d'une résidence pour séniors sur son territoire.

III. Etude de l'armature commerciale et des services

3.1. Répartition des commerces et services sur la Communauté de Communes

3.1.4. Les services (suite)

Les autres services marchands

- En termes de services marchands, la CCFT s'avère plutôt bien équipée. Le caractère rural et littoral de l'intercommunalité se font ressentir par les types de services marchands qui sont présents ou absents sur le territoire.
- Aussi, sur un territoire comme celui de la CCFT, les services marchands se localisent essentiellement au niveau des centres-bourgs les plus peuplés, là où ils sont plus nombreux et répartis de façon plus uniforme dans les territoires plus peuplés.
- Pour un nombre d'habitants équivalent (cf. graphique ci-contre) et en comparaison avec l'ensemble du bassin de vie du PETR DPN, de la Seine-Maritime ou encore la France, la CCFT dispose par exemple de moins de pressing – laverie automatique (aucune sur le territoire), d'agences immobilières, de restaurants ou d'agences de travail temporaire. Ceci peut s'expliquer en raison de la population vieillissante sur le territoire, notamment au niveau de Douvres-la-Délivrande et Courseulles-sur-Mer, et qui n'a pas besoin de ce type de service. En revanche, les instituts de beauté et les vétérinaires sont en proportion plus nombreuses sur l'intercommunalité qu'aux échelles du PETR DPN, départementale et nationale. Les salons de coiffures et les écoles de conduites sont, quant à eux, en proportions équivalentes sur tous les territoires d'analyse.



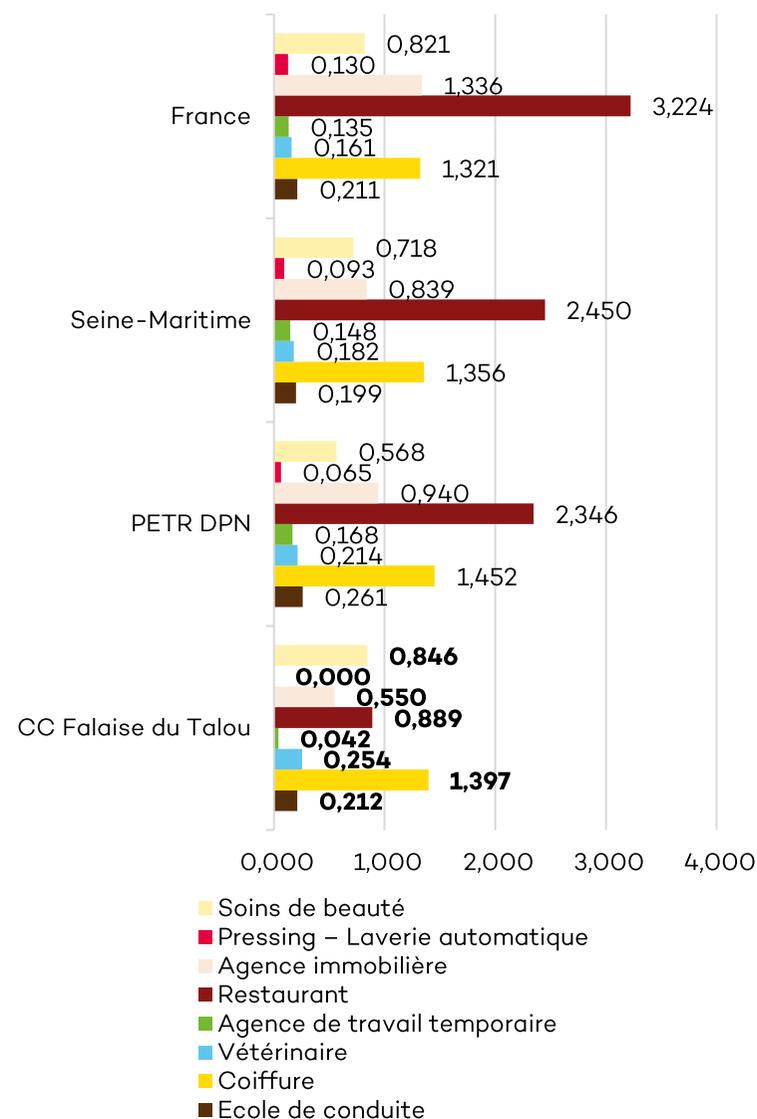
Coiffeur situé à Bailly-en-Rivière
(source : Géostudio, 2022)



Restaurant situé à Petit-Caux (Biville-sur-Mer)



Restaurant situé à Petit-Caux (Penly)



Comparaison par territoire de l'offre en autres services marchands pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 – Base permanente des équipements)

IV. L'activité touristique

4.1. Les lieux d'intérêt touristique accessibles sur la CCFT

- Le tourisme, qu'il soit de courte ou de longue durée, contribue au dynamisme des activités économiques d'un territoire. Les passants et touristes peuvent consommer des produits en vente sur le territoire, mais aussi y être hébergés. Ils fréquentent des restaurants, des hôtels ou encore des gîtes, tout en pratiquant des activités touristiques telles que des visites culturelles, des activités familiales et d'autres en plein air.
- Le tourisme sert d'indicateur pour connaître l'attractivité et le dynamisme d'un territoire. Les activités liées au tourisme contribuent à transmettre une image positive d'un territoire au-delà de ses limites administratives.
- Ainsi, nous retrouvons plusieurs lieux touristiques d'intérêt sur le territoire de la CC Falaises du Talou qui participent à l'attractivité du territoire et qui peuvent intéresser différents profils de population.
- Les paysages remarquables :**
 - Les vallées de l'Yères et de la Béthune :** des paysages luxuriants et verdoyants de vallées.



La Béthune à Saint-Aubin-le-Cauf
(source : Géostudio et 2AD, 2022)



L'Yères à Cuverville-sur-Yères
(source : 2AD, 2022)



Paysage de la Vallée de la Béthune à Douvrend
(source : 2AD, 2022)



Paysage de la Vallée de l'Yères à Saint-Martin-le-Gaillard
(source : 2AD, 2022)

IV. L'activité touristique

4.1. Les lieux d'intérêt touristique accessibles sur la CCFT

- **Le littoral** : il s'étend de part et d'autre de la commune de Petit-Caux, avec des descentes à la mer situées dans les communes déléguées de Petit-Caux, à savoir : Saint-Martin-en-Campagne, Belleville-sur-Mer, Berneval-le-Grand et Penly. Le littoral de la CCFT offre un vrai dépaysement avec ses paysages typiques des plages normandes avec ses hautes falaises crayeuses et ses galets.



La plage de Berneval-le-Grand
(source : Géostudio, 2022)



Paysage du littoral de Petit-Caux (Saint-Martin-en-Campagne)
(source : Géostudio, 2022)



La plage de Saint-Martin-en-Campagne
(source : 2AD, 2022)

IV. L'activité touristique

4.1. Les lieux d'intérêt touristique accessibles sur la CCFT

▪ Les activités en plein air :

- **L'Avenue verte :** Une voie douce de 45 kilomètres entre Arques-la-Bataille et Forges-les-Eaux. Cette voie est réservée aux piétons, cyclistes, cavaliers ou personnes à mobilité réduite.
- **Le chemin vert de Petit-Caux :** Une ancienne voie ferrée aujourd'hui réhabilitée en sentier de randonnée. Il s'étend sur 17 kilomètres au départ de Petit-Caux / Saint-Quentin-au-Bosc pour rejoindre Eu.
- **Le Sentier de Grande Randonnée 21 (GR21 « Falaises et valleuses du Pays de Caux ») :** Un sentier de randonnée balisé de 180 kilomètres le long de la côte d'Albâtre. Il prend son départ dans le centre de Le Havre et part plein Est jusqu'au Tréport, un magnifique sentier qui longe la mer de la Manche. Homologuée depuis 1977, cette petite merveille met en avant la particularité et la richesse des paysages normands, notamment le littoral normand dans toute sa splendeur entre les plages de galets et les falaises, mais également les valleuses verdoyantes du Pays de Caux. En 2020, le GR 21 a d'ailleurs été élu sentier préféré des français.
- **Le Chemin de Grande Randonnée de Pays 761 « Forêts de Haute-Normandie » n°761.**



Le chemin vert de Petit-Caux
(source : Géostudio, 2022)



L'avenue verte à Saint-Aubin-le-Cauf
(source : Géostudio, 2022)

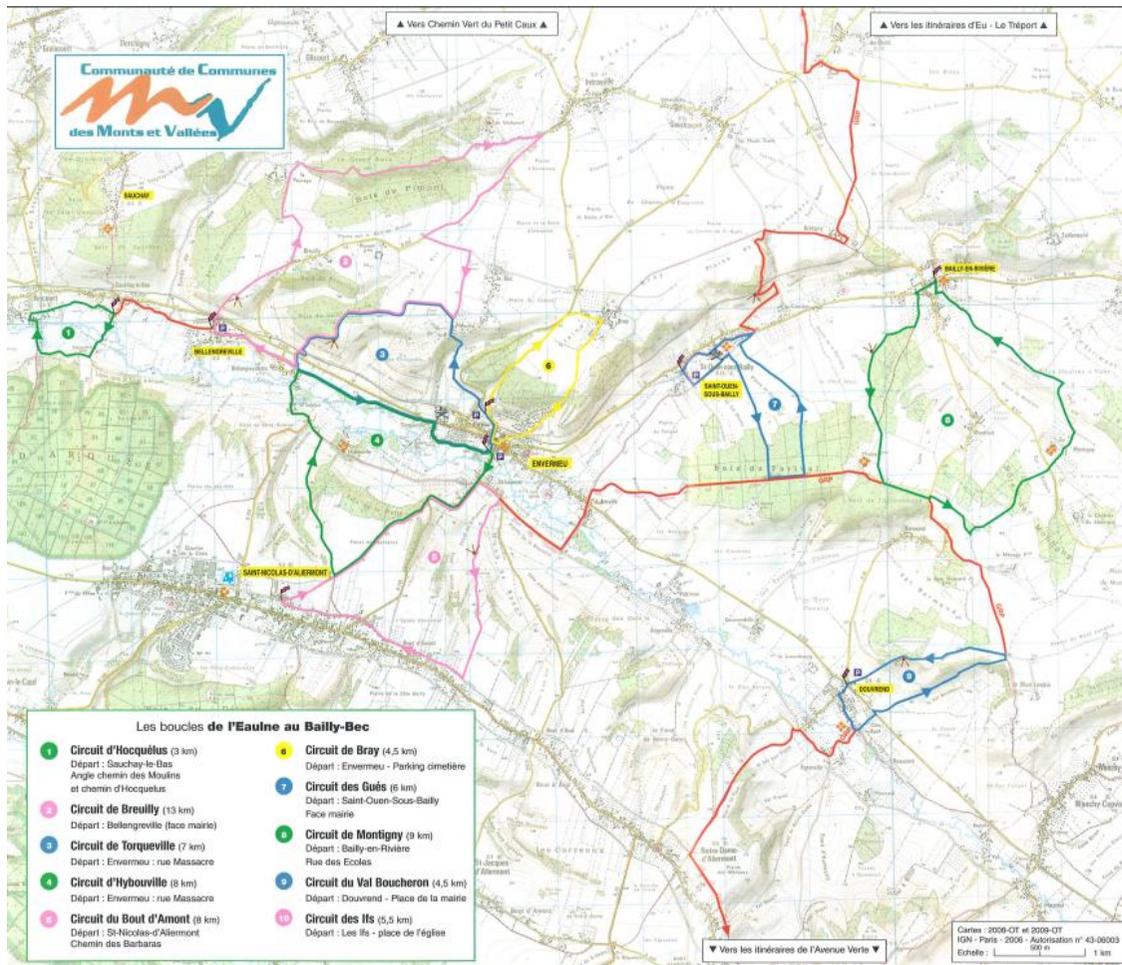


Principaux axes doux de la CCFT
(source : Office du tourisme de la CCFT, 2023)

IV. L'activité touristique

4.1. Les lieux d'intérêt touristique accessibles sur la CCFT

- **Les circuits de randonnées** : 33 boucles de petites randonnées pédestres de 3 à 17 kilomètres sont répertoriées sur le territoire Falaises du Talou.



Circuits de randonnées

(source : Office du tourisme de la CCFT, 2023)

- **Les forêts** : Les forêts d'Eawy et d'Arques sont les deux grands domaines forestiers du territoire. Ils sont gérés par l'Office National des Forêts. Retrouvez le hêtre Martine, un arbre remarquable de la forêt d'Eawy.



La forêt d'Eawy

- **Le jardin des sources (Saint-Martin-le-Gaillard)** : Située au cœur de la vallée de l'Yères, le Jardin des Sources offre une balade reposante et surprenante à travers les différents jardins à thème. Développé depuis le début des années 80 sur une prairie humide, on y retrouve une grande diversité de mises en scènes végétales et de bassins d'eau.



Le jardin des sources

- **La zone humide de la Vallée de l'Yères (Cuverville-sur-Yères)** : Ce lieu naturel est propice au développement de la faune et de la flore, accueillant alors de nombreuses espèces végétales et animales.



La zone humide de la Vallée de l'Yères

(source : Office du tourisme de la CCFT, 2023)

IV. L'activité touristique

4.1. Les lieux d'intérêt touristique accessibles sur la CCFT

- Les activités sportives et de loisirs :
- **Le complexe sports et loisirs de Ludi'bulle (Petit-Caux - Saint-Martin-en-Campagne) :** un complexe aquatique situé entre Dieppe et le Tréport. De nombreuses activités y sont proposées : bébé nageur, aquagym, aquacycling, aquajumping, espace zen...
- **Base de loisirs de la Varenne (Saint-Aubin-le-Cauf) :** Une base de loisirs où il est possible de pratiquer des activités nautiques (optimiste, catamaran, planche à voile, escalade, tir à l'arc, ...).
- **Le Paradis Aquatique (Douvrend) :** Situé dans la vallée de l'Eaulne, ce lieu est fait pour les passionnés de pêche et pour se détendre en famille ou entre amis.



Le complexe sports et loisirs de Ludi'bulle à Petit-Caux (Saint-Martin-en-Campagne)
(source : Géostudio, 2022)



Base de loisirs de la Varenne à Saint-Aubin-le-Cauf
(source : Géostudio, 2022 et Office du tourisme de la CCFT, 2023)



Le Paradis Aquatique à Douvrend
(source : Géostudio, 2022)